

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 septembre 2013
(convocation du 16 septembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Septembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOU Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 9h55
M. CHAUSSET Gérard à M. DANJON Frédéric à compter de 12h50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 9h50
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à compter de 13h00
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max à compter de 11h45
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h40
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. ROSSIGNOL Clément à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 12h50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle
M. SOUBABERE Pierre à M. TRIJOLET Thierry à compter de 10h30
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à compter de 12h15
M. BOUSQUET Ludovic à Mme DELATTRE Nathalie à compter de 12h
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à compter de 12h
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à compter de 12h30
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à compter de 12h35
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal
M. JOANDET Franck à M. HURMIC Pierre à compter de 11h55
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. LOTHAIER Pierre à M. MOGA Alain
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 10h50
M. POIGNONEC Michel à M. QUANCARD Denis
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
M. REIFFERS Josy à M. ROBERT Fabien à compter de 11h
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

ABSENT :

M. MAURRAS Franck

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Vélo Cité - Subvention de fonctionnement 2013 -
 Décision - Autorisation

Monsieur ROSSIGNOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Vélocité, adhérente de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (agrée association locale d'usagers par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2002, modifié le 26 juin 2006) a été créée le 24 janvier 1980 avec pour objet la : « Promotion et la défense du vélo comme moyen de déplacement au quotidien sur l'ensemble de la Communauté urbaine de Bordeaux ».

Avec près de 1000 adhérents c'est la plus importante association d'usagers du vélo de la Communauté urbaine de Bordeaux, toutes communes confondues, mais aussi l'une des plus importantes de France.

Son action continue aujourd'hui à se développer avec la croissance des déplacements à vélo sur l'agglomération bordelaise, et sa Présidente souhaite poursuivre la dynamique de projets cohérente avec les objectifs de la Communauté urbaine en matière de développement de l'usage du vélo.

Une subvention de 24 000 € a été accordée à Vélocité pour l'année 2012.

L'objectif de cette subvention était de permettre à l'association Vélocité de travailler plus et mieux sur les thèmes suivants :

- avis d'usagers sur le réseau cyclable et les projets d'aménagements,
- actions de promotion à l'usage du vélo,
- actions de formation, d'éducation et d'accompagnement au changement modal,
- fonctionnement de l'association.

Les actions menées sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine ont concerné en priorité ses habitants mais aussi les personnes venant y travailler.

Ce travail a permis de compléter et de mettre en valeur les politiques communautaires concernant les déplacements, les aménagements cyclables et le développement durable tels que le Plan de Déplacements Urbains, la définition de la politique cyclable communautaire et les actions de communication et de sensibilisation à la sécurité des déplacements à vélo.

Le partenariat avec Vélocité, officialisé depuis le 8 juillet 2008 au travers de plusieurs conventions annuelles ayant fonctionné à la satisfaction des deux parties, il est proposé de le prolonger par une nouvelle convention au titre de l'année 2013 afin de poursuivre les actions évoquées plus haut.

Le renouvellement du partenariat avec Vélo Cité permettra de concourir à l'objectif de renforcement de la part modale du vélo sur la Communauté urbaine afin d'atteindre 15% de déplacements à vélo en 2020 et s'inscrit dans le plan d'action de la politique vélo de La Cub.

Les actions menées jusqu'à présent seront consolidées, voire amplifiées, mais d'autres formes d'intervention pourront voir le jour, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties.

A titre d'exemple, une action initiée en 2011 a été pérennisée en 2012 et 2013.

Il s'agit du partenariat avec l'association UnisCité dans le cadre de l'opération « Ambassadeurs du vélo », pour laquelle Vélocité mobilise ses moyens afin de former les jeunes volontaires en service civique aux aspects techniques, comportementaux et règlementaires en lien avec leur mission.

Pour l'année 2013, la participation de la Communauté urbaine au financement de ces actions s'élève à 24 000 €, correspondant à un budget prévisionnel de 52 000 € hors bénévolat, détaillé dans le tableau joint, en annexe, à la présente.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L.5215.19 du CGCT,

VU la délibération n°2000/0839 du 26 mai 2000 approuvant le Plan de Déplacements Urbains,

VU la délibération n°2004/0364 du 28 mai 2004 approuvant la conformité du Plan des Déplacements Urbains avec la loi SRU,

VU la délibération n°2011/084 approuvant le Plan Climat,

VU la délibération n°2012/0760 du 26 octobre 2012 approuvant la politique vélo de La Cub,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'association Vélo-Cité joue un rôle important dans la promotion de l'usage du vélo sur l'agglomération bordelaise, conformément aux objectifs du Plan de Déplacements Urbains et du Plan Climat,

DECIDE

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 24 000 € pour un budget prévisionnel s'élevant à 52 000 € est attribuée à Vélocité au titre de l'année 2013.

Article 2 : Le projet de convention ci-joint est approuvé.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention de partenariat entre la Communauté urbaine de Bordeaux et l'Association Vélo-Cité.

Article 4 : Le montant de 24 000 € sera imputé sur le Budget Principal – chapitre 65 – compte 6574 – Fonction 8222 - CRB KC00 de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 septembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 15 OCTOBRE 2013</p> <p>PUBLIÉ LE : 15 OCTOBRE 2013</p>

M. CLÉMENT ROSSIGNOL